



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Contre l'arrestation de militant·es CGT dans le Nord

Lyon, le 20 octobre 2023

Le Conseil National de l'Union FERC Sup réuni à Lyon dénonce l'arrestation, ce vendredi 20 octobre 2023, au petit matin, de Jean-Paul Delescaut, Secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord, et de la secrétaire administrative et salariée de l'UD, par une dizaine de policiers et leur placement en garde-à-vue, comme si l'une et l'autre étaient de dangereux terroristes. Sans savoir précisément pour l'instant les raisons d'un déploiement de moyens aussi disproportionnés contre deux personnes qui ne représentent aucun danger, ces interpellations seraient liées à l'expression de l'UD sur la tragédie israélo-palestienne.

Il semble que l'arrestation de syndicalistes soit devenue une pratique régulière sous ce gouvernement, comme un moyen parmi d'autre de bâillonner la parole, d'entraver le déploiement et de criminaliser l'action syndicale. Il s'agit également d'empêcher la liberté de manifester. La liberté de manifester comme les libertés syndicales relèvent pourtant des libertés fondamentales.

Comme toute la CGT, la CGT FERC Sup demande la libération immédiate de nos camarades et apporte toute sa solidarité à la CGT du Nord. S'en prendre à un ou une camarade de la CGT, c'est s'en prendre à toute la CGT.

